Association France Palestine Solidarité

Palestine Solidarité

54

octobre 2015 | 3 €

Dans ce numéro

2 Les Palestiniens devront-ils fuir Gaza ?
4 Abandonner Gaza ?
5 Les réfugiés palestiniens de Syrie, une présence au fil des événements subis
6 Résistance populaire et guerre de l'image
8 BDS : focus sur le Désinvestissement
10 Un contexte favorable à l'arrêt de l'importation des produits des colonies israéliennes
13 Le Palestine Youth Orchestra en France : bien plus qu'une tournée
14 Palestine Youth Orchestra : merci et bravo !
15 On ira voir la mer
16 Un coup de tonnerre dans le ciel d'août
18 La Palestine à la fête de l'Huma 2015
19 Débats, vous avez dit débats...
20 Échos du CN

Empêcher la tragédie annoncée

Malgré le réquisitoire de Mahmoud Abbas à l'Assemblée générale des Nations unies contre la politique criminelle des dirigeants israéliens et son appel à l'intervention de la communauté internationale, les « grands » chefs d'État ont défilé à la tribune sans prononcer le mot Palestine. Seule consolation pour les Palestiniens, voir leur drapeau hissé au fronton du siège des Nations unies. Certes un symbole fort, mais il faut maintenant bien plus que des symboles. Il faut des actes.

Pourtant l'événement catastrophique qui achèverait d'embraser la région peut désormais survenir à tout moment tant la situation est dégradée sur le terrain.

Elle l'est à Gaza sous blocus, comme en Cisjordanie sous une occupation étouffante et toujours plus violente, et à Jérusalem, cible des colons ultras qui cherchent l'irrémédiable.

Assassinats de jeunes palestiniens par l'armée et actes criminels opérés par les colons poussent au désespoir. On voit désormais ces jeunes palestiniens, privés de tout horizon politique, à s'attaquer aux colons pour venger leurs frères.

Dans ce contexte, alors que les États-Unis en dépit de l'arrogance et du travail de sape de Netanyahou contre l'accord sur le nucléaire iranien, restent l'allié indéfectible d'Israël, la France et les pays européens ont choisi résignation et profil bas face à une situation qui pourtant menace leurs propres intérêts.

Laisser Netanyahou multiplier impunément ses provocations à Jérusalem, c'est l'aider à transformer un conflit éminemment politique en un conflit religieux. C'est donner raison à l'extrême droite au pouvoir en Israël et aussi à ceux qui, comme Daech, ne peuvent qu'en tirer bénéfice. Laisser le blocus de Gaza perdurer c'est n'offrir, dans un futur proche, aux deux millions des Palestiniens de Gaza d'autre horizon qu'un nouvel exil dont les conséquences seraient dramatiques. Le récent rapport de la CNUCED, est de ce point de vue explicite : la situation y sera invivable d'ici 2020 si le blocus n'est pas complètement levé dès maintenant.

La France qui annonçait avant l'été une résolution du Conseil de sécurité a, face au refus israélien des prétendus « diktats internationaux », revu ses « ambitions » à la baisse, proposant une vague formule sur la « constitution d'un groupe de contact pour soutenir les efforts des deux parties concernées ». Encore de la poudre aux yeux, du déjà-vu comme avec le Quartet. Et, en ligne de mire, un nouveau refus israélien, une énième humiliation.

La France n'a en réalité d'autre choix, si elle veut œuvrer pour la paix, que de reconnaître pleinement l'État palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, la formule du « moment venu » chère à notre diplomatie ayant perdu toute crédibilité. C'est un non-sens de faire la promotion de la solution des deux États dont l'un est reconnu tandis que l'autre devrait attendre le feu vert de celui qui l'occupe. Cette reconnaissance doit se doubler de pressions sur la partie israélienne : interdire l'entrée des produits des colonies sur le marché français, dénoncer l'accord d'association UE-Israël, cesser toute coopération militaro-policière, tout commerce des armes avec un État qui s'en sert quotidiennement contre des civils et soutenir la démarche palestinienne auprès de la CPI.

Ne pas agir avec force en sanctionnant cette marche à l'abîme, serait, de fait, se rendre coresponsable d'une tragédie annoncée.

Cela dit nos responsabilités : construire un mouvement de solidarité qui pèse pour amener nos gouvernants au choix de la paix, développer le mouvement pour le BDS et en faire une exigence citoyenne, malgré la circulaire scélérate Alliot-Marie toujours non abrogée par C. Taubira, et isoler davantage les criminels de guerre aux manettes en Israël.

Taoufiq Tahani

Les Palestiniens devront-ils fuir Gaza ?

L'eau dans la bande de Gaza sera inutilisable en 2016, et ce processus serait irréversible en 2020. Les deux millions d'habitants qui peupleront bientôt ce petit bout de Palestine n'auront-ils pas d'autre choix que de fuir et d'augmenter le nombre de réfugiés contraints à frapper aux portes de l'Europe ?

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) vient de publier un rapport explosif sur la situation dans la bande de Gaza. Il arrive à la conclusion que *« Si le blocus actuel persiste et que les niveaux de l'aide des donateurs restent insuffisant, […] Gaza ne sera pas économiquement viable et la situation socio-économique déjà lamentable ne pourra que se détériorer davantage. D'où, probablement, une multiplication des conflits, une pauvreté de masse accrue, un chômage encore plus élevé, des pénuries d'électricité et d'eau potable plus nombreuses, une insuffisance des soins de santé et un effondrement des infrastructures. En bref, Gaza sera invivable. »* [1]

Nous vous présentons ci-dessous des extraits (en italique dans le texte) de ce rapport.

Un rapport de plus, diront certains. Effectivement les publications et rapports sur l'économie, et celle de Gaza en particulier, sont nombreux. Mais ce dernier est particulièrement bien documenté.

Une situation économique qui compromet l'avenir

*« L'opération militaire israélienne dans la bande de Gaza, qui a eu lieu pendant le conflit en juillet et août 2014, a plongé l'économie palestinienne dans sa première récession depuis 2006… **L'efficacité de l'appui des donateurs a été compromise par l'occupation, et non par les insuffisances des politiques menées par l'Autorité nationale palestinienne.** »*

Le rapport insiste sur les conséquences des entraves à la circulation des biens et des personnes en Cisjordanie (490 obstacles en place fin 2014) et sur le blocus de Gaza qui l'isole du monde.

Les destructions massives de Gaza pèsent sur l'économie palestinienne

*« D'après le Fonds monétaire international (FMI), les récentes destructions à Gaza augmenteront encore le déficit budgétaire de 3 % du PIB. À moins que les donateurs n'accroissent l'aide qu'ils apportent à l'Autorité nationale palestinienne en 2015 et au-delà, **la situation socio-économique dans le Territoire palestinien occupé s'aggravera sensiblement, mettant en péril non seulement les réalisations institutionnelles de l'Autorité nationale palestinienne, mais l'Autorité elle-même,** avec des conséquences politiques imprévisibles. »*

« Le secteur palestinien de l'énergie est fortement tributaire des importations d'énergie en provenance d'Israël. L'Israël Electric Corporation fournit 88 % de la consommation d'électricité sur le Territoire palestinien occupé. » *Le prix de l'électricité a augmenté de 33 % entre 2010 et 2013.*

À Gaza, les conditions sont inhumaines

Les Palestiniens de Gaza sont plus pauvres qu'avant les accords d'Oslo :

« Depuis le blocus déclenché en 2007, les exportations en provenance de Gaza ont été presque entièrement interdites, les importations et les transferts d'espèces strictement réglementés et les flux de marchandises, à l'exception des biens humanitaires de première nécessité, suspendus. La dernière opération militaire, en 2014, a eu des incidences sur une économie déjà paralysée alors que la situation socio-économique était à son plus bas niveau depuis 1967. Cette opération a donc eu un impact plus grave sur la situation socio-économique que les deux précédentes opérations militaires en 2008 et 2012. »

*« À cause des opérations militaires récurrentes et du blocus économique, **les Palestiniens à Gaza sont encore plus pauvres qu'ils ne l'étaient avant les Accords d'Oslo,** et même par rapport aux Palestiniens de Cisjordanie… En 2014, le chômage a atteint 44 %, plus haut niveau jamais enregistré. Le chômage chez les jeunes femmes réfugiées à Gaza a atteint de graves proportions ; les statistiques indiquent que plus de 8 femmes sur 10 dans ce groupe démographique sont sans emploi. »*

Un peuple qui survit dans les décombres

« Le nombre de réfugiés palestiniens dont le sort dépend uniquement de la distribution de produits alimentaires assurée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a augmenté, passant de 72 000 en 2000 à 868 000

en mai 2015, soit la moitié de la population de Gaza et 65 % des réfugiés enregistrés. »

« Lors d'une visite à Gaza en avril 2015, ***le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient*** *a résumé l'ampleur des destructions en déclarant :* ***"aucun être humain se rendant sur place ne peut rester insensible à la terrible dévastation que l'on voit ici à Gaza"*** *et aussi choquant que puissent être les dégâts infligés aux bâtiments, "l'anéantissement des moyens de subsistance des populations est 10 fois plus choquant."* ***En octobre 2014, lors d'une visite à Gaza, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a déclaré que les destructions dépassaient tout ce qu'on pouvait imaginer.*** *»*

Gaza, après l'opération militaire israélienne de juillet-août 2014

Un territoire qui devient invivable

« Trois ans avant l'opération militaire de 2014, l'Organisation des Nations Unies avait réalisé une étude pour prévoir quelles seraient les conditions de vie à Gaza en 2020. L'étude soulignait que la population de Gaza passerait de 1,6 million d'habitants en 2011 à 2,1 millions en 2020, et concluait que, pour que Gaza soit un lieu vivable en 2020, ***des "efforts herculéens" devaient être rapidement déployés dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, l'énergie, l'eau et l'assainissement.*** *Cependant, au lieu de cela, la situation à Gaza, déjà tragique, s'est détériorée et les destructions infligées en 2014 ont accéléré la régression du développement. »*

« Gaza doit faire face à une grave crise de l'eau. Elle dépend presque entièrement d'un aquifère côtier qui est sa seule source d'eau douce. Cependant, 95 % de l'eau provenant de cet aquifère est impropre à la consommation sans traitement. Des années de surexploitation font peser un lourd tribut sur les ressources en eau actuelles et futures de Gaza. »

« La surexploitation et la rareté de l'eau potable sont aggravées par la détérioration des infrastructures d'assainissement, alors que le blocus crée des pénuries chroniques d'électricité et de carburant, ce qui à son tour contribue à la contamination et à la crise de l'eau. Les eaux usées non traitées sont souvent déversées dans la mer et pénètrent finalement dans l'aquifère côtier. Environ 33 millions de mètres cubes d'eaux usées non traitées ou partiellement traitées sont déversés chaque année dans la Méditerranée. ***Les dommages provoqués par la contamination et la surexploitation sont tels que l'aquifère pourrait être inutilisable d'ici 2016 et, si aucune mesure n'est prise, ces dommages pourraient être irréversibles d'ici 2020.*** *»*

La crise de l'électricité et de l'énergie est aggravée par le fait que l'occupation ne permet pas aux Palestiniens de mettre en valeur et d'utiliser les gisements de gaz naturel découverts au large de la côte méditerranéenne dans les années 1990. Deux gisements de gaz de grande qualité ont été découverts, l'un entièrement dans les eaux de Gaza, l'autre à la frontière avec Israël. Le gaz naturel de ces gisements pourrait fournir l'énergie qui fait cruellement défaut à l'ensemble du Territoire palestinien occupé.

Les Gazaouis condamnés à l'exil ?

Dans cette situation, quel peut être l'avenir pour les Gazaouis, dont les trois quarts sont des réfugiés ?

« Face à "une société qui les lèse et les opprime, le suicide, la violence et la radicalisation sont des réponses qui font craindre l'explosion" d'un territoire surpeuplé qui risque d'être "invivable" en 2020. »

Dès maintenant, le nombre de suicides a considérablement augmenté dans la Bande de Gaza.

Les Gazaouis auront-ils d'autres choix que le départ ? Un récent sondage fait ressortir que 52 % des Gazaouis

cherchent à partir. Certains sont morts lors des naufrages en Méditerranée. D'autres commencent à arriver en Europe, et notamment en France.

*« **Le peuple palestinien doit défendre son droit fondamental au développement en vertu du droit international,** beaucoup plus qu'il n'a besoin de l'aide des donateurs. C'est un peuple instruit et créatif qui est plus que capable de s'auto suffire si on le laisse mener normalement ses activités productives et commerciales avec le reste du monde. Cependant, l'autosuffisance à Gaza est impossible face au blocus et aux destructions régulières des infrastructures et des biens privés. »*

L'AFPS poursuit son soutien à des acteurs locaux engagés dans l'aide aux Gazaouis et dans le développement de projets économiques, sanitaires, culturels, etc.

Mais, il n'y a pas de développement économique possible sans la fin de la colonisation, de l'occupation et du blocus de Gaza. La France a pris récemment des initiatives en Afrique, en Syrie. Elle ne peut fermer pudiquement les yeux sur le sort de Gaza et plus largement de toute la Palestine. Elle doit s'opposer fermement par des sanctions économiques et politiques à la fuite en avant des dirigeants de Tel Aviv. Ne pas le faire, c'est enlever tout espoir aux Palestiniens de Gaza, et ne leur offrir d'autre choix que l'autodestruction avec les tenants de Daech ou la fuite avec une aggravation du chaos régional qui pousse vers l'Europe toujours plus de réfugiés en quête d'un minimum de sécurité.

Ne rien faire pour lever le blocus israélien et imposer une solution politique conforme au droit c'est accepter de voir, d'ici 2020, des centaines de milliers de Gazaouis, dans leur majorité déjà réfugiés, se presser aux portes de l'Europe pour fuir ce territoire devenu invivable. Il est temps d'appliquer la résolution 1860 du Conseil de sécurité de l'ONU qui, déjà en janvier 2009, soulignait la nécessité de *« faire en sorte que les biens et les personnes puissent emprunter régulièrement et durablement les points de passage de Gaza »*.

La France doit s'engager, avec l'Union européenne, dans des démarches permettant l'application du droit international faute de quoi les deux millions de Gazaouis viendront s'ajouter aux millions de réfugiés à travers le monde. ■

Claude Bardet

(1) *www.france-palestine.org/Gaza-tirer-les-enseignements-d-un-rapport-explosif*
(2) Sur la situation économique en Palestine, voir le cahier de formation de l'AFPS n° 27 *Le dé-développement économique de la Palestine (www.france-palestine.org/Cahier-de-l-AFPS-no27-Le-de).*

Abandonner Gaza ?

C'est en tout cas un choix dont on peut se demander s'il n'est pas celui de la France, à en juger par l'absence de la moindre initiative consistante face la situation minutieusement décrite par le rapport de la Cnuced.

Les efforts pour maintenir le seul centre culturel européen à Gaza sont certes méritoires mais ne constituent pas une politique quand c'est le blocus lui-même qu'il faut faire lever. De ce point de vue, comment comprendre les contacts établis entre les autorités de Gaza et la puissance assiégeante qui viseraient dit-on à desserrer l'étranglement ? Les informations ont filtré dès le mois d'août dans la presse israélienne, sans démenti convaincant.

Il serait question de tractations pour la remise en état du port et l'établissement d'une liaison maritime vers la partie de Chypre sous administration turque, voire directement vers la Turquie. Difficile de faire la part de l'intox en la matière.

Ce qui est sûr, c'est d'abord que le Hamas au pouvoir cherche à préserver un minimum de stabilité en faisant à la chasse à tout ce qui s'apparenterait de près ou de loin au djihadisme, avec ou sans Daech. Et qu'il s'efforce de maintenir un cessez-le-feu précaire à condition qu'il n'y ait pas de nouvelles provocations et attaques israéliennes. Mais faute d'obtenir un véritable allégement du blocus, il se trouve dans une impasse qui ne peut indéfiniment se prolonger.

D'un autre côté, pour peu qu'il accepte un certain pragmatisme, Israël pourrait avoir intérêt, en échange de garanties du Hamas, à annoncer une opération qu'il pourrait présenter comme humanitaire. Une belle opération de com à portée de mains en somme, tout en gardant le contrôle des entrées et sorties. Et qui aurait deux avantages : paralyser l'OLP, dans l'incapacité de dénoncer une « levée » du blocus, et ancrer dans les faits la séparation de Gaza du reste de la Palestine, la liaison directe vers la Cisjordanie passant aux oubliettes. Sauf que c'est une même question qui se pose aux deux parties : ont-elles les moyens politiques d'assumer ce genre de compromis, ou de compromission, devant leur peuple, et, pour Netanyahou, devant sa majorité d'ultras ?

Rien n'est moins sûr à ce stade. Et la levée réelle du blocus nécessitera des mesures de contrainte imposées de l'extérieur. Ce qui nous renvoie directement aux responsabilités politiques de la France comme des pays européens et à notre exigence de sanctions.

JPR

Les réfugiés palestiniens de Syrie,
une présence au fil des événements subis

La grosse vague des réfugiés palestiniens en Syrie s'est produite en 1948, en provenance essentiellement de Safed, Haïfa, Tibériade et leurs environs. En 1949, ils étaient 75 000 expulsés par Israël. Une deuxième vague est arrivée après Septembre Noir en 1970 en Jordanie, où quelques milliers de Palestiniens engagés dans la résistance, ainsi que leur famille, furent déplacés vers la Syrie.

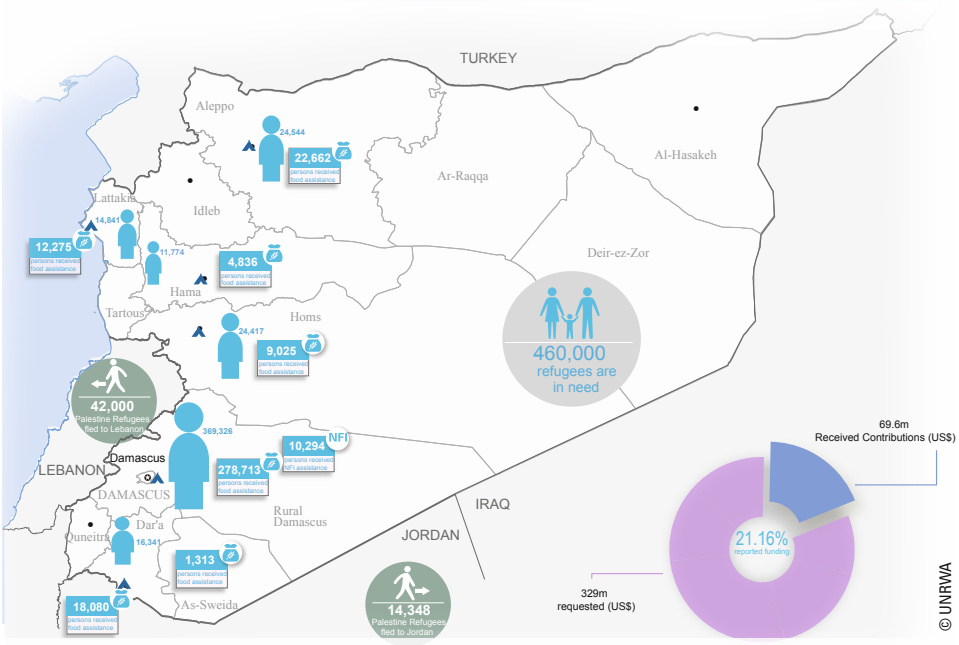

Répartition et déplacement des réfugiés palestiniens en Syrie

› **Construits en 1949 :** Homs (13 825 réfugiés) Khan Eshieh (15 731 réfugiés),
› **Construits en 1950 :** Dera'a (5 916 réfugiés), Hama (7 597 réfugiés), Khan Danoun (860 réfugiés),
› **Construits en 1967 :** Emergency Dera'a (5 536 réfugiés), Qabr Essit (1 601 réfugiés)

Près de 120 000 réfugiés sont répartis dans les 10 camps officiels construits en 1948. Dans trois autres camps « non officiels », les réfugiés ont accès à tous les services de l'UNWRA, à l'exception de l'évacuation des déchets. Il s'agit des camps de Latakia, (1955 – 6 534 réfugiés), de Yarmouk (1957 – 112 550 réfugiés) et Ein Al-Tal (1962 – 4 329 réfugiés).

L'invasion israélienne de 1982 provoqua un nouvel exode, surtout après la chute de Beyrouth. De nouvelles vagues ont eu lieu à la suite de la deuxième guerre du Golfe, composée de Palestiniens immigrés dans les monarchies pétrolières et notamment au Koweït.

La géographie de l'installation en Syrie

Dès 1948, des camps ont été installés dans les principales villes syriennes (Damas, Alep, Homs, Lattaquié, Dar'aa). Aidée par le gouvernement syrien, l'UNRWA a prodigué des secours et acheté des terres mises à disposition des familles palestiniennes pour la construction de maisons en dur. Selon l'UNRWA on compte en Syrie 569 645 Palestiniens dont 90,8 % au titre de réfugiés relevant de sa compétence. Seuls 30 % des réfugiés habitent dans l'un des 13 camps de réfugiés que compte la Syrie.

La dégradation de la situation des réfugiés palestiniens avec la crise syrienne

Longtemps la Syrie a placé les Palestiniens de façon quasi-égalitaire avec ses propres citoyens notamment dans le droit à l'accès à la vie sociale, économique, la liberté de circulation ou au service national. La crise syrienne a eu raison de cette situation, les contraignant de nouveau la migration forcée. La crise est à son summum depuis décembre 2012, suite à l'infiltration de groupes rebelles dans les camps de Yarmouk au sud de Damas puis dans d'autres quartiers et camps palestiniens des principales villes, de Dar'aa au sud jusqu'à Alep au nord. La situation syrienne a impacté gravement la situation des réfugiés palestiniens. Ainsi le nombre de réfugiés déplacés intérieurs s'élève aujourd'hui à 460 000 personnes, auquel s'ajoutent plus de 40 000 exilés pour la Liban et près de 15 000 exilés en Jordanie selon l'UNRWA. ›››7

Résistance populaire et guerre de l'image

La résistance populaire, c'est chercher à mobiliser la population contre l'occupation, de façon pacifique et déterminée et en même temps le faire savoir. Le cas du village de Nabi Saleh a plusieurs fois été évoqué ici.

Ce petit village, d'à peine 600 habitants, fait face aux agressions et à l'expansion de la colonie d'Halamish installée sur ses terres depuis 1977 et a lancé son mouvement de résistance en 2009. Il en a chèrement payé le prix, mais continue, semaine après semaine, à manifester en direction de la source qui lui a été volée. Avec bien sûr une participation inégale — assurer une mobilisation hebdomadaire depuis 6 ans n'est pas simple — mais avec toujours aux premiers rangs femmes et enfants : ils sont chez eux et le rappellent en manifestant en famille.

Un impératif : donner à voir

Cette évidence, il ne s'agit pas simplement de la rappeler aux colons qui les narguent et aux soldats à leur service, mais de la donner à voir. Photos, vidéos sont aussitôt postées sur le net et sur des comptes Facebook. Et ce qu'on voit toujours effectivement, c'est qui est l'agresseur : des militaires qui tentent de les disperser avec tirs de gaz et balles « en caoutchouc » qui ont tué à deux reprises, des colons agressifs et provocateurs. Et si le village est rompu à la stratégie du « désarmé » qui dévoile la violence de l'occupant, cela est absolument insupportable à la machine de propagande israélienne. Il y a bien longtemps qu'elle ne peut, sans se couvrir de ridicule, mettre Israël dans le rôle de David face à Goliath.

Il lui faut désormais trouver des moyens plus « subtils » en utilisant des relais qui ne soient pas immédiatement disqualifiés. À cela, il faut que nous soyons attentifs.

On l'a vu cet été, fin août, à propos d'une vidéo de Nabi Saleh dans laquelle on voit un soldat quitter son groupe pour arrêter un gamin d'une douzaine d'années qui avait peut-être lancé des pierres. Le gamin se débat, crie, appelle à la rescousse. Un groupe de femmes du village interviennent alors, s'opposent physiquement au militaire jusqu'à ce qu'il laisse finalement partir le gamin.

Énorme buzz autour de ces images filmées par plusieurs caméras montrant la détermination des femmes, aussitôt partagées et qui réjouissent les amis des Palestiniens à travers le monde. Et c'est alors qu'on voit dans des réseaux supposés « amis » apparaître un message d'alerte sur Facebook,

Les habitants de Nabi Saleh s'opposent à l'arrestation d'un jeune garçon par un soldat israélien

de quelqu'un qui déclare après avoir lui-même dans un premier temps relayé les images :

« Ne salissons pas la cause palestinienne. J'ai été abusé et je m'en excuse. Cette photo de soldat Israélien arrêtant un enfant Palestinien est un faux… »

Plutôt bizarre, non ? Si c'est un faux, ils sont vraiment forts ces Palestiniens pour jouer la scène sans fausse note avec quelqu'un d'aussi crédible dans le rôle du soldat. Mais surtout, si c'est un faux, c'est que Nabi Saleh c'est tout simplement du bidon ! Et voilà aussitôt une sorte de contre-buzz qui se répand à son tour, instillant le doute. Ben oui, c'est quoi ce soldat qui laisse finalement les femmes lui arracher l'enfant sans plus réagir et pourquoi est-il masqué ? Le poison est instillé, mais nous avons l'antidote : la copie de la plainte déposée par le soldat contre ses « agresseurs ». Et nous pouvons ainsi balayer la calomnie en rétablissant les faits. Irréfutable. Ce qui oblige certains relayeurs de cette farce grossière à se rétracter… à nouveau !

Anecdote ? Pas tout à fait : elle fait sens et nous devons en tirer les enseignements. Sur la volatilité et l'immédiateté de Facebook où ceux qui crient le plus fort partent avec un avantage, surtout si l'on pressent un complot derrière. En l'occurrence, dans ce cas, seuls les liens de confiance noués de longue date avec Nabi Saleh ont permis la riposte, imparable.

Il y aura d'autres « coups fourrés » car l'objectif de nos adversaires est bien de décrédibiliser toute forme de résistance populaire. Ce ne sont pas les milieux ultras, type JJSNews, débitant leurs âneries sur « l'occupation d'Israël par les colons Palestiniens » qui trompent aujourd'hui grand monde. Les équipes de propagande israéliennes ont plus à gagner à mobiliser des réseaux qui se parent de leur volonté de dialogue, voire carrément comme dans ce cas d'une solidarité imaginaire avec les Palestiniens !

Face à cela, il faut coller aux faits, sans mythifier la résistance populaire qui est installée dans la durée avec ce que ça comporte inévitablement comme fluctuations dans la mobilisation. Et démonter les insinuations de la propagande israélienne quant à une prétendue instrumentalisation ou mise en scène des femmes ou des enfants qui semaine après semaine affichent simplement leur volonté de vivre chez eux et d'y rester en dépit de tout.

[…] démonter les insinuations de la propagande israélienne quant à une prétendue instrumentalisation ou mise en scène des femmes ou des enfants

Au-delà des réseaux sociaux et de l'information en ligne, un des moyens d'établir la vérité sur l'occupation et de la relayer, c'est d'établir des liens concrets et des échanges fiables avec des acteurs de la résistance.

Concernant Nabi Saleh, c'est ce que font régulièrement les groupes AFPS de Caen et Nantes qui se rendent régulièrement sur place et reçoivent ce mois-ci une délégation de jeunes du village.

Jean-Paul Roche

Yarmouk, au sud de Damas.

>>>5 À ces victimes de déplacement, il faut ajouter plus de 2 600 morts (cf. carte UNRWA).

La situation syrienne témoigne de la vulnérabilité des réfugiés palestiniens dépourvus de la protection véritable du HCR et des réseaux d'entraide interpalestiniens. Cette vulnérabilité s'est aussi révélée à leur arrivée dans les pays voisins de la Syrie. Le Liban qui a accueilli le plus grand contingent n'a pas assoupli sa politique discriminatoire envers les réfugiés palestiniens. La situation n'est pas meilleure en Égypte et s'est même aggravée avec l'arrivée du Maréchal Sissi au pouvoir. Enfin, après une phase de souplesse, la Jordanie a durci sa politique d'accueil depuis la fin de 2012 pour « *contrer la vision israélienne d'une Jordanie foyer national de substitution pour les Palestiniens* ». Un changement de politique qui donne lieu au refoulement de nombreux réfugiés palestiniens et à leur placement au centre de rétention à « Cyber City » pour ceux qui sont entrés clandestinement.

Moha Aarab,
responsable du Groupe national réfugiés

Oublier la guerre en Syrie ?

Cette famille palestinienne vivait en Syrie et a dû se réfugier au Liban

Ahmad continue l'école en classe 4 (CM1). Ses résultats scolaires étaient excellents avant que nous venions au Liban mais ce que nous avons vécu en Syrie, la disparition de son père, tout cela l'a traumatisé. Maintenant il ne réussit plus à l'école et il refuse d'écrire quoi que ce soit pour les contrôles, il est toujours en colère et nerveux. Je l'ai emmené chez un psychologue.

Ahmad a deux sœurs. Nous vivons tous avec mon père, ma mère et ma sœur dans une maison qui consiste en deux pièces dans le camp de Raschidieh.

Jusqu'à maintenant je n'ai aucune nouvelle de mon mari. Je ne sais pas s'il est encore en vie…

La maman d'Ahmad (avril 2015)

Vous pouvez parrainer un enfant palestinien réfugié de Syrie.
Adressez-vous à parrainage@france-palestine.org ou à Afps-parrainages 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

BDS : focus sur le Désinvestissement

Dans BDS, Boycott, Désinvestissement, Sanctions, le volet Boycott, ses succès et ses limites ont bénéficié d'une large couverture. Les actions de désinvestissement sont moins connues, peut-être parce qu'elles sont souvent moins visibles.

Elles nécessitent pourtant aussi des efforts militants répétés sur une longue période pour convaincre les gestionnaires des fonds d'investissement d'exclure, sur des critères éthiques, les sociétés, israéliennes ou multinationales, qui contribuent à la colonisation et au contrôle militaro-policier de la population palestinienne. Comme dans le cas du boycott, l'effet économique du désinvestissement n'est pas dramatique pour Israël, mais ses effets symboliques et politiques sont puissants et les autorités israéliennes en surveillent le développement avec inquiétude.

Le cas des pays nordiques

Les pays nordiques sont caractérisés par la présence de très puissants fonds d'investissement dédiés à la gestion des couvertures sociales, retraites, assurances vie, et qui sont depuis longtemps dotés de comités d'éthique chargés d'établir tous les ans une liste noire d'entreprises à exclure de leur portefeuille. Dès le début de la campagne BDS en 2005, les militants du mouvement de solidarité de ces pays ont commencé à démarcher ces comités d'éthique, où années après années, le rapport de force a évolué, et des entreprises impliquées dans l'occupation militaire des Territoires palestiniens occupés ou dans la colonisation ont été inscrites en liste noire.

Dès 2009, le fonds de pension du gouvernemental norvégien, GPFG, décide de ne plus investir dans Elbit Systems Ltd. qui participe à la construction du Mur de séparation et à l'équipement de l'armée d'occupation. En moins d'un an, par effet domino, Elbit est exclu des portefeuilles du fonds d'assurance vie géant norvégien KLP, suivi de 11 institutions financières européennes, dont la première banque du Danemark, Danske Bank, le premier fonds de pension danois PKA Ldt, la puissante caisse de retraite des salariés de l'éducation des Pays-Bas, ABP, les quatre principaux fonds de pension suédois (AP1, AP2, AP3, AP4), et finalement la Deutsche Bank, première banque allemande. Elle est également inscrite sur la liste noire de l'ONG Danwatch qui note les marchés financiers.

Dans le même temps, des sociétés immobilières opérant dans les colonies sont aussi ciblées : en 2010, la Danske Bank, l'énorme fond pétrolier norvégien Norway Oil Fund et GPFG vendent leurs participations dans Africa Israel Investments (AFI) et sa filiale Dayna Cebus. Puis 2012, GPFC exclut aussi la première société immobilière israélienne Shikun & Binui – qui construit illégalement à Jérusalem Est – peu après la publication par le mouvement de solidarité Norwegian People's Aid et le syndicat Norwegian Union of Municipal and General Employee, d'un rapport intitulé *Dangerous Liaisons* — une démarche qui rappelle le point d'orgue de la « campagne Orange » française.

Quand les banques sont mises en cause

Une nouvelle salve de désinvestissement se déclenche début 2014, centrée sur un nouvel acteur économique, les banques israéliennes, à raison de leur soutien aux colonies (construction et fonctionnement) et aux colons. Le deuxième fond d'assurance maladie des Pays-Bas, PFZW/PGGM, le fond de pension luxembourgeois FDC et ABP retirent 5 banques israéliennes de leur portefeuille (Leumi, Hapolaim, First International Bank of Israel, Israël Discount Bank et Mizrahi Tehafot Bank). Ces désinvestissements font grand bruit en Israël, car jamais encore des banques n'avaient été accusées de participation à la colonisation et mises en liste noire. Ils se sont accompagnés de nouveaux retraits de société d'armement (Elbit pour PFZW, Elbit et Motorola pour FDC, et Aryt Industry Ldt et Ashot Ashkelon Industry Ldt pour ABP) et d'entreprises de construction (AFI, Jerusalem Economy, Ltd et Real Estate Management & Development) pour ABP. Enfin, au 1er juin 2015, KLP se retire de Heidelberg Cement et Cemex dont des fiiales exploitent des carrières en Cisjordanie.

Jusqu'aux églises américaines

Aux USA, ce sont les Églises, en particulier les Églises réformées qui ont des fonds considérables à gérer et investissent sur la base de critères éthiques, qui ont été pionnières en matière de désinvestissement. En juillet 2002, au lendemain de l'opération Rempart, l'Église Presbytérienne des USA (plus de 2 millions de fidèles) a décidé de se débarrasser de

ses titres Caterpillar, et plus récemment de ceux de Hewlett-Packard et Motorola. En 2013, les Quakers ont vendu leurs participations dans Caterpillar Inc., Hewlett-Packard Co et Veolia Environment. En juin 2015, le synode de l'Église unifiée du Christ (1,1 million de membres) a voté son retrait de toutes les sociétés impliquées dans la colonisation et l'Église méthodiste unifiée a décidé de vendre ses actions dans G4S.

En ce qui concerne la France, les systèmes de retraite par répartition et de couverture sociale publique font que notre pays n'a pas de fonds d'investissement géants. Par ailleurs, c'est un domaine dans lequel l'AFPS n'avait aucune expérience. Elle s'est donc mobilisée, non pour le désinvestissement financier direct, mais pour que les entreprises françaises opérant dans les colonies, qui profitent de la colonisation et lui prêtent assistance, ou travaillent avec des sociétés israéliennes directement impliquées dans la colonisation, mettent fin à ces activités – ce qui équivaut à une autre forme de désinvestissement.

La longue bataille du tramway

La première campagne a été celle qui a vu l'AFPS réclamer en justice, au Tribunal de grande instance de Nanterre, l'arrêt de la participation des sociétés Veolia et Alstom, via le consortium CityPass, à la construction de la première ligne du tramway de Jérusalem, explicitement destiné à renforcer la colonisation à Jérusalem Est. Dès que l'AFPS a eu connaissance de ce projet en 2005, elle a écrit, tout comme l'OLP, aux PDG de Veolia et d'Alstom, puis des militants les ont interpellés durant les AG annuelles des groupes, tandis que d'autres distribuaient des tracts aux actionnaires présents.

Devant le mépris affiché par les directions, l'AFPS a décidé en 2007, suivie par l'OLP, d'assigner en justice ces deux entreprises françaises dont le siège social se trouvait à Nanterre. Cette action en justice a été très longue (7 ans) à cause de la complexité du problème (le contrat étant en fait conclu entre une société de droit israélien, CityPass, et l'État israélien), et très coûteuse. L'AFPS a pu la mener à bien grâce au soutien sans faille de ses militants qui ont toujours répondu à ses appels à souscription et à manifestation. Même si finalement, la justice ne nous a pas donné raison sur le fond, au prétexte que les arguments présentés relevaient du droit international et des relations entre États, et ne s'appliquaient pas en droit français, ni à des entreprises privées, aucun de nos arguments n'a pu être récusé. Et surtout, cette longue procédure a permis d'engranger d'autres victoires.

Notre plainte a été déclarée recevable, aussi bien concernant la validité de l'AFPS à la déposer que l'aptitude du Tribunal de Nanterre à la traiter, ce qui ouvre la voie à toute nouvelle procédure contre une société française qui tremperait dans la colonisation, et constitue donc une menace crédible. D'autre part, les divers jugements ont été commentés dans la presse économique, ce qui est à la fois une mauvaise publicité pour ces entreprises, et un argument dissuasif envers les sociétés tentées de les imiter.

Ce procès a aussi servi de déclencheur, et de base argumentaire, à la campagne internationale, « Derail Veolia » qui a contribué à la perte par Veolia de très nombreux contrats publics. Et donc, lorsque Veolia, en grande difficulté financière, a dû vendre des actifs à partir de 2013, elle s'est progressivement retirée, non seulement du tramway de Jérusalem (sa compagnie d'exploitation Connex Jérusalem et ses parts dans CityPass), mais aussi de ses autres projets dans le TPO (la décharge de Tovlan, le projet de traitement des eaux de la colonie de Modin Illit, et la compagnie de bus Connex desservant les colonies de Jérusalem Est), et finalement de l'ensemble de toutes ses activités en Israël. On note aussi que Veolia avait gagné en 2007 un appel d'offres pour l'extension de la première ligne de tramway et l'étude de la deuxième ligne. En 2008, ce contrat était repris par Egis Rail, et on peut se demander si le procès en cours n'a pas pesé.

Quant à Alstom, qui a perdu un contrat de 7 milliards d'euros pour la construction du TGV Djeddah-La Mecque-Médine où sa participation au tramway de Jérusalem avait été évoquée, il a vendu en 2012 ses 20 % de participation au Consortium CityPass. Mais il possède toujours la société chargée de la maintenance du matériel, Citadis Israël. Notre victoire dans ce cas demande donc à être complétée.

Orange sous pression

Notre deuxième grande campagne, Orange, a pris une forme différente, mais tout aussi efficace sur le long terme, pour convaincre cette société que son partenariat de licence de marque avec une entreprise de télécommunications israélienne opérant dans les colonies illégales et fournissant des services à l'armée d'occupation, Partner Communications, était désastreux pour son image et qu'il lui fallait se désengager. L'AFPS a demandé des comptes à la direction en faisant monter la pression par différents canaux de la société civile.

Tandis que l'AFPS alertait par courrier la direction de France Telecom Orange sur l'implication de son partenaire dans la colonisation et les violations des droits des Palestiniens, les syndicats Sud Solidaires et CGT de l'entreprise, dénonçaient la situation à leur propre niveau. Pour engager une campagne solide, l'AFPS établissait, dès fin 2011, le contact avec la direction d'Orange qui, sans réfuter nos arguments, assurait que le contrat la liant à Partner ne

pouvait pas être dénoncé. Début 2012, la campagne lancée par l'AFPS était reprise à son compte par le collectif national [1] et une campagne citoyenne l'amplifiait par de nombreux rassemblements devant les boutiques Orange, des pétitions et cartes postales à la direction, des interventions de militants lors des AG du groupe, etc. Cette campagne a fort inquiété Orange en interne. Les syndicats de pays arabes dont Orange vise les marchés étaient aussi alertés, et la question débattue au Forum social mondial de Tunis en 2013.

Après la publication du rapport « Les liaisons dangereuses d'Orange dans le Territoire palestinien occupé » par un collectif d'ONG et de syndicats (Al Haq, AFPS, CCFD-Terre solidaire, CGT, FIDH, LDH, Union syndicale Solidaires) et même si ce n'est pas la seule cause, le PDG d'Orange annonçait au Caire en juin dernier son souhait de se désengager aussitôt que possible de ce partenariat. Un mois plus tard, un accord était négocié qui autorisait Partner à rompre le partenariat dans l'année suivante, avec une compensation de 40 millions d'euros, et Orange à se retirer au cours de la deuxième année moyennant 50 millions d'euros supplémentaires. Bien que la vigilance reste nécessaire, le désengagement effectif d'Orange semble bien engagé puisqu'il a déjà versé 15 millions d'euros à Partner.

Premiers effets dissuasifs

Ajoutées à la publication sur le site du ministère des Affaires étrangères d'une note, très insuffisante, sur les risques encourus par les particuliers ou les sociétés qui s'impliqueraient économiquement dans les colonies illégales, ces deux campagnes, leurs résultats positifs et leur écho médiatique ont eu un effet très dissuasif. En témoignent les très nombreuses demandes de précisions reçues par le MAE sur les risques d'investir dans les colonies. En témoigne aussi le dénouement rapide de « l'affaire » du téléphérique destiné à relier à Jérusalem Ouest les colonies isolées au cœur des quartiers palestiniens du sud-est de la vieille ville. La société française Safège, qui avait fait une étude du projet en 2013 pour la municipalité de Jérusalem s'apprêtait à en prendre la maîtrise d'œuvre, et à y entraîner la société de construction de téléphériques Poma. Alertée par la presse début mars 2015, l'AFPS contactait les directions de Safège et de Poma, et mobilisait des élus, tandis que l'OLP s'adressait directement à Laurent Fabius pour le mettre en garde. À la fin du mois de mars, après une réunion au ministère des Affaires étrangères, les deux sociétés renonçaient, « pour éviter toute interprétation politique », à participer à ce projet.

Aller plus loin

Avec la fin de ces campagnes, l'AFPS devra définir de nouvelles cibles parmi les entreprises qui, hélas, s'impliquent toujours dans la colonisation en Palestine. Parmi celles-ci, on peut penser à G4S ou à HP, toutes deux liées à l'industrie militaro-policière d'Israël. On peut « finir le travail » sur le tramway de Jérusalem en poussant Alstom à abandonner la maintenance du matériel et Egis Rail à se retirer des projets de nouvelles lignes. On peut aussi explorer la piste des banques françaises en recherchant celles qui ont des liens financiers avec les banques israéliennes, nous inspirant en ceci des actions de désinvestissement financier dans les pays nordiques.

Toutes ces nouvelles cibles demanderont évidemment un nouvel investissement militant sur le long terme. ■

Renée Prangé

(1) Le CNPJDPI est le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, qui regroupe 52 associations, partis politiques et syndicats concernés par la résolution de la question palestinienne dans le respect du droit international

Un contexte favorable à l'arrêt de l'importation des produits des colonies israéliennes

Le 14 août dernier, Cactus, la principale chaîne de grande distribution au Luxembourg, avisait par courrier nos partenaires du Comité pour une Paix Juste au Proche Orient (CPJPO) que, pour ce qui concerne les fruits et légumes, elle a *« décidé d'arrêter la vente des produits israéliens »*. Selon la presse luxembourgeoise [1], Cactus maintient sa décision jusqu'à ce que *« ses fournisseurs soient en mesure de démontrer que ces produits ne sont pas issus de Cisjordanie »*. Cette décision n'est pas tombée du ciel : elle est le fruit d'un travail prolongé du CPJPO qui s'est mobilisé depuis plus de deux ans à l'entrée des magasins Cactus pour informer les consommateurs. Il a aussi écrit à plusieurs reprises à la direction de Cactus, l'a rencontrée et finalement, tout ce travail a payé.

Immédiatement, Israël a réagi en déléguant son consul honoraire au Luxembourg auprès de la direction de Cactus. À l'issue de la rencontre, le consul s'est vanté d'avoir fait revenir Cactus sur sa décision. Or, dans une seconde lettre au CPJPO le 4 septembre, Cactus indiquait qu'elle continuera à appliquer « *sa politique commerciale en toute indépendance* », en respectant l'éthique qui a toujours été la sienne dans le choix des produits qu'elle commercialise, mais ce qui est important, elle n'est pas revenue formellement sur sa décision du 14 août. Bien entendu, Cactus a reçu des lettres de protestation de supporters de la politique israélienne, mais aussi beaucoup de lettres de soutien à sa décision.

Cette décision est importante car elle montre qu'une chaîne de distribution peut prendre une initiative sans attendre ses concurrents ou une décision gouvernementale. Nous nous sommes saisis de cet exemple pour interpeller de nouveau par courrier le PDG de Carrefour et lui réitérer notre demande de retrait des produits des colonies des magasins de la chaîne.

L'étiquetage des produits des colonies à l'ordre du jour de l'Union Européenne

Si notre objectif est l'arrêt de l'importation en France des produits des colonies israéliennes, tous les moyens sont bons pour y parvenir. Bien sûr, le meilleur moyen serait que le gouvernement prenne des mesures pour interdire l'entrée de ces produits sur le sol français. En l'état actuel, le gouvernement français, pas plus que l'Union Européenne, n'a la volonté de le faire, car, selon lui, l'interdiction de ces produits s'apparente à du boycott, dont il ne veut pas entendre parler. Rappelons que la circulaire Alliot Marie est toujours en vigueur.

Dans ce contexte, l'étiquetage peut être un pas avant important. Ce serait une reconnaissance claire que les colonies ne font pas partie d'Israël et cela devrait, comme en Grande-Bretagne, amener les grands groupes de distribution, pour des raisons purement commerciales et d'image, à ne plus importer de produits qui en sont issus.

Federica Mogherini, haut représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères, a annoncé le 6 septembre dernier que la Commission Européenne publiera bientôt la directive sur l'étiquetage des produits des colonies, annoncée depuis longtemps mais toujours repoussée. Le Parlement européen vient aussi, dans une motion adoptée à une très large majorité le 10 septembre, d'en demander la mise en œuvre.

La loi sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), un point d'appui possible

Notre principal appui juridique pour nous opposer à l'importation des produits des colonies est que celles-ci sont illégales au regard du droit international. Or, faut savoir que le droit international ne s'applique qu'aux États mais pas aux individus et aux entreprises. La loi sur la RSE, en cours de discussion au Parlement, permettrait de faire entrer dans le droit français certains aspects du droit international, notamment du droit humanitaire.

Ainsi dans le texte initial de la proposition de loi, on trouve cet article :

Art. L. 225-102-4. – I. – Toute société qui emploie, à la clôture de deux exercices consécutifs, au moins cinq mille salariés en son sein et dans ses filiales directes ou indirectes

(1) *www.lequotidien.lu/politique-et-societe/les-produits-israeliens-boycottes-dans-les-magasins-cactus/*

dont le siège social est fixé sur le territoire français, ou au moins dix mille salariés en son sein et dans ses filiales directes ou indirectes dont le siège social est fixé sur le territoire français ou à l'étranger, établit et met en œuvre de manière effective un plan de vigilance.

Ce plan comporte les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier et à prévenir la réalisation de risques d'atteintes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, de dommages corporels ou environnementaux graves ou de risques sanitaires résultant des activités de la société et de celles des sociétés qu'elle contrôle au sens du II de l'article L. 233-16, directement ou indirectement, ainsi que des activités de leurs sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels elle entretient une relation commerciale établie.

Cela veut dire que tous les grands groupes de distribution qui importent des produits des colonies seraient en infraction par rapport à la loi. Cela peut nous donner un levier juridique important pour obtenir l'arrêt de l'importation des produits des colonies israéliennes.

La loi a été votée en première instance à l'Assemblée Nationale et elle viendra en discussion au Sénat en séance publique le 21 octobre prochain. Un certain nombre de multinationales font le forcing auprès des parlementaires pour vider la loi de son contenu, et il est nécessaire que toutes les associations qui se battent contre l'impunité des multinationales (et cela dépasse largement le cadre de la Palestine) se mobilisent pour que l'essentiel de la loi soit préservé.

La mobilisation des parlementaires pour faire bouger le gouvernement

Outre la mobilisation législative, dont il vient d'être question, il est important que les parlementaires interpellent le gouvernement pour qu'il prenne des mesures afin d'empêcher l'entrée en France des produits des colonies.

Sans parler même de l'interdiction de ces produits, ce gouvernement n'a rien fait pour en assurer l'étiquetage différencié. Les principales chaînes de grande distribution de notre pays ont sollicité la Direction Générale de la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes (DGCCRF), afin d'obtenir des instructions précises concernant les produits des colonies israéliennes. Elles l'ont fait individuellement (Carrefour, Casino) ou collectivement à travers la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD). À ce jour, à notre connaissance, ces sollicitations sont restées sans réponse.

Quelques parlementaires ont posé des questions écrites au gouvernement, sur l'étiquetage, l'interdiction, ou les deux à la fois. Si l'on remonte à un an, on trouve quatre députés, Michel Ménard, Alexis Bachelay, Jean-Jacques Candelier et Laurence Abeille, et un sénateur, Michel Billout. C'est encore bien peu.

Or, cette mobilisation des parlementaires s'inscrit dans un cadre plus large qui est celui de la campagne « Made in Illegality » pilotée par la FIDH et la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, qui vise à ce que les colonies israéliennes soient exclues des relations entre la France et Israël. Si l'on veut que le gouvernement bouge, il est nécessaire que la campagne passe à la vitesse supérieure.

Une nouvelle journée nationale d'action le 7 novembre en direction de Carrefour et de la grande distribution

L'exemple de Cactus au Luxembourg montre qu'il ne faut pas cibler seulement le gouvernement et que, sans attendre que celui-ci prenne des mesures, la mobilisation des citoyens peut faire bouger les entreprises. C'est le sens de la journée nationale d'action qui est prévue le 7 novembre prochain en direction de Carrefour et de la grande distribution. Lors des précédentes journées nationales Carrefour, le 21 mars et le 13 juin, ce sont plus de 30 groupes locaux qui ont mené des actions aux portes des magasins Carrefour principalement. Il faut que le 7 novembre soit un pas en avant par rapport aux 21 mars et au 13 juin. ■

Guy Perrier

Le Palestine Youth Orchestra en France : bien plus qu'une tournée

L'orchestre des jeunes de Palestine (PYO) vient d'effectuer une tournée en France qui a connu un grand succès. À cette occasion, Michele Cantoni, son directeur artistique, a bien voulu répondre à quelques questions de PalSol.

PalSol : Qu'est-ce que le PYO ? Quels sont ses objectifs ?

MC : Le PYO existe depuis 2004. À l'origine, c'était un orchestre de chambre regroupant une quarantaine de musiciens d'origine palestinienne résidant en Palestine ou dans les pays voisins. À présent il est constitué de jeunes vivant en Palestine mais aussi dans différents pays du monde.

Le but du PYO est de permettre à un grand nombre de jeunes talents palestiniens dispersés autour du globe de se rencontrer une fois par an pour partager une expérience musicale de qualité mais également pour trouver une identité commune. La dimension d'échange culturel offerte par les tournées internationales est très importante aussi. L'avenir de l'orchestre est de continuer dans cette même direction.

Pour les musiciens du PYO qui choisissent une carrière musicale, les débouchés professionnels en Palestine sont encore très limités. Il est important que les efforts du secteur de l'éducation et de la production musicale confrontent ce problème urgemment.

Dans cette optique, les projets les plus intéressants en ce moment sont l'établissement d'un réseau d'écoles chorales – dont la première antenne vient d'ouvrir à Hébron – qui permettra, entre autres, de former des professeurs d'éducation musicale pour le système d'éducation nationale, et l'établissement de l'Orchestre National de Palestine comme le premier orchestre symphonique professionnel résident en Palestine, offrant un lendemain unique pour les jeunes musiciens qui sont aujourd'hui dans les rangs du PYO.

PalSol : Quels sont les principaux acquis de cette tournée et son impact sur les jeunes musiciens ?

MC : En termes de nombre de participants, de qualité musicale et de succès auprès du public, la tournée en France du PYO a été la plus importante de son histoire.

Des 84 musiciens sur scène, une vingtaine provenaient de conservatoires français. Leurs réactions enthousiastes et les liens qu'ils ont tissés avec leurs collègues palestiniens donnent une autre mesure du succès de ce projet.

Pour les jeunes musiciens palestiniens, la participation à un événement d'un tel niveau musical et humain est source de fierté comme d'espoir : l'espoir de pouvoir être reconnus, de pouvoir s'affirmer grâce à leur valeur, mais aussi l'espoir de contribuer à changer leur situation sociopolitique par leur action artistique. Un véritable sens de participation, si vous voulez, à une forme de résistance culturelle.

Représentation du Palestine Youth Orchestra, à Aix-en-Provence

PalSol : Quelles sont les difficultés de ce type de tournée ?

MC : Elles sont d'abord pratiques. Un séjour de deux semaines en France de 84 musiciens provenant de pays différents pose de nombreux problèmes notamment en termes de coût et de logistique, mais les partenaires français du projet – notamment l'AFPS et les villes d'Aubervilliers et de Lyon – l'ont rendu possible en soutenant le projet, sans réserves, dès le début.

Une autre complication est liée au fait qu'aux résidents de Cisjordanie et de Gaza, contrairement à ce qui est le cas pour les Palestiniens avec passeport israélien, il n'est pas permis d'utiliser l'aéroport de Tel Aviv (le seul aéroport qui se trouve dans l'ensemble du territoire de la Palestine historique). Ils sont donc obligés de se rendre par voie de terre en Jordanie pour prendre des vols – bien plus chers que de Tel Aviv – au départ de l'aéroport d'Amman. De plus, la seule sortie qu'Israël leur permet d'emprunter est riche en heures d'attente et humiliations.

L'obtention des visas pour l'Europe ne pose pas de difficultés. En réalité, c'est lorsque le PYO se produit en Palestine que le problème des visas devient quasiment insurmontable : les autorités israéliennes refusent souvent l'accès aux musiciens de l'Orchestre qui résident dans d'autres pays.

Michele Cantoni, directeur artistique du PYO

PalSol : Des difficultés politiques aussi ?

MC : Un obstacle pour l'organisation de concerts de musiciens palestiniens à l'étranger (en France comme ailleurs) est que parfois les institutions qui les invitent imposent une présence de musiciens israéliens à leurs côtés. Cette demande de « symétrie » – qui indique généralement soit une ignorance de la situation sur le terrain, soit (pire) une manipulation délibérée – instrumentalise les musiciens sans prendre en compte leur valeur artistique et musicale.
Elle est souvent justifiée par des arguments tels le « risque que l'on apparaisse comme partie prenante dans un conflit ». Cet argument ne tient évidemment pas la route comme principe général (il suffirait de penser à d'autres situations de l'histoire des derniers 75 ans, que ce soit en Europe ou en Afrique du Sud, pour comprendre qu'il s'agirait plus d'un devoir moral que d'un « risque ») et est facilement réfutable dans le cas spécifique de la Palestine :
Que l'on utilise le terme « conflit » ou pas, la réalité sur le terrain en Palestine/Israël présente une situation unilatérale d'occupation militaire et de domination : contrôle total israélien du territoire palestinien et de ses frontières ; limitations israéliennes aux droits et à la liberté du peuple palestinien ; colonisation, expropriation de terres et démolitions de maisons palestiniennes par Israël ; expulsions ou refoulement par Israël de personnes qui désirent se rendre en Palestine ; emprisonnement de milliers de Palestiniens par les autorités israéliennes ; etc… le tout, je tiens à le souligner à nouveau, sans aucun type de réciprocité.

PalSol : Tout cela a un impact sur les musiciens ?

MC : Lorsqu'on est conscient de ces circonstances, il est bien difficile de comprendre comment l'imposition d'une symétrie sur scène entre musiciens de Palestine et d'Israël pourrait se justifier, ou comment le fait d'inviter uniquement un orchestre palestinien pourrait représenter un problème. Ce qui, par contre, apparaît tout à fait évident, est que cette imposition rend politique un événement autrement culturel. En mettant sur le même plan occupant et occupé, elle rappelle aux musiciens palestiniens la situation politique dont ils sont les victimes. Une équidistance qui se transforme par la force des choses en complicité avec l'oppresseur, que l'on le veuille ou pas.

PalSol : Cette tournée a été un magnifique succès. Quelle peut en être la suite ?

MC : Les musiciens de l'Orchestre des Jeunes de Palestine attendent vivement le moment où un changement de ces circonstances leur permettra de pouvoir enfin choisir en totale liberté – et égalité de droits – où, et avec qui, se produire.

Propos recueillis par Michel Basileo

Palestine Youth Orchestra : merci et bravo !

Le PYO vient d'effectuer sa tournée en France. Cette formation, crée il y a 10 ans, a déjà à son actif des tournées aussi bien dans des pays arabes que de la communauté européenne. Elle a résolument choisi la musique comme étendard et prouve avec chacun de ses concerts que la Palestine est aussi une terre de culture qui porte en elle des artistes talentueux.

Cet ensemble de 82 jeunes musiciens issus de la diaspora palestinienne mais aussi de Jérusalem, de Cisjordanie et de Gaza, a donné en cette fin août trois représentations et une répétition générale publique à Paris, à Lyon puis à Aix-en-Provence.

Dans toutes ces villes, sans oublier Aubervilliers où il a pu répéter dans d'excellentes conditions, il a été accueilli avec chaleur par le public et a pu nouer des contacts fructueux avec des musiciens et acteurs de la profession.

En France, cette tournée exceptionnelle d'un événement culturel appuyé sur la valeur artistique et musicale de cet orchestre en soi n'a malheureusement pu échapper à une forme d'instrumentalisation politique mettant sur le même plan occupant et occupé, venu rappeler aux jeunes musiciens palestiniens la situation politique dont ils sont les victimes. À travers eux, la Palestine a rayonné. Elle peut être fière de sa jeunesse qui porte haut ses couleurs et sa culture.

L'Association France Palestine Solidarité a naturellement soutenu d'emblée ce projet emblématique de la vitalité de toute une jeunesse palestinienne qui entend bien vivre en dépit des obstacles et qui, à travers la musique, a trouvé un moyen d'exprimer émotions, espoirs ou révolte.

Notre association tient donc à remercier tous les acteurs et partenaires qui ont aidé à la réalisation de ce projet, à commencer par les acteurs culturels qui ont adressé aux musiciens du PYO une lettre de bienvenue, ainsi que les municipalités de Paris, Lyon, Aix-en-Provence, Aubervilliers qui les ont accueillis, aux généreux donateurs qui ont répondu notre appel, au public et à tous les anonymes qui les ont rencontrés et accompagnés.

Des informations complémentaires sur le site national de l'AFPS : *www.france-palestine.org*

Taoufiq Tahani, Président de l'AFPS

On ira voir la mer

« Aller à la mer, sans murs et sans soldats.
N'avoir que l'horizon comme limite au regard,
C'est le rêve de tout enfant palestinien.
Un rêve de liberté. » (Claude Léostic, exergue)

Il existe peu d'ouvrages destinés aux jeunes enfants et qui évoquent la vie quotidienne et les rêves des petits Palestiniens, et c'est bien dommage. Oubli ? Manque d'intérêt ? Crainte d'être accusé de manipuler de jeunes cerveaux ?

Deux femmes, deux artistes, l'une conteuse écrivaine, France Quatromme, l'autre illustratrice graveuse, Évelyne Mary et la maison d'édition Lirabelle viennent de combler ce manque, et bellement. Elles s'adressent aux enfants à partir de 6 ans.

Il faut prendre le temps de regarder l'objet, avant d'en tourner les pages : il est beau, solide et attrayant.

Un petit garçon rêve avec son ami Walid d'aller voir la mer. Bien que toute proche, elle est inaccessible : entre elle et eux se dresse un haut et long mur de béton *« où ne passe pas la lumière »*. Nous sommes en Palestine.

Au fil des pages les jeunes lecteurs découvrent la vie quotidienne des petits Palestiniens : le mur, les check points et les soldats de l'occupation israélienne avec leurs mitraillettes, l'injustice et la précarité, la peur et l'arbitraire mais aussi les jeux et les espoirs.

Il y a aussi la figure protectrice du grand-père, le gardien de la maison perdue et qui en garde précieusement LA clé. Cette clé qui reviendra un jour à son petit-fils.

Ce grand-père qui complote avec ses parents et Neta l'Israélienne…

Un jour, c'est le voyage tant rêvé. Joie, crainte, émerveillement… *« La mer, en vrai, c'est pas comme sur les livres d'images, c'est bien plus grand que tout ce qu'on avait imaginé ! »* C'est jouer avec les gros rouleaux des vagues qui vous courent après, construire des châteaux de sable, rencontrer des enfants israéliens… et puis il y a Adina, le sourire d'Adina…

Et c'est rêver, au retour, d'être l'oiseau qui joue dans le vent et se joue des murs, avec au fond de sa poche une poignée de sable en souvenir.

Le texte poétique et sensible, écrit à la première personne, emmène par petites touches les jeunes lecteurs dans l'univers des enfants palestiniens et le leur fait partager, avec délicatesse mais sans mièvrerie.

Le récit est illustré de gravures en pointe sèche – technique qui donne un trait irrégulier à l'aspect velouté qui en fait le charme et fait penser au fusain – rehaussées à l'ordinateur.

Enfin une partie explicative, signée de la présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, permet de répondre aux questions que poseront les enfants en fonction de leur âge. Un livre à lire, et à regarder. Un joli cadeau au moment des fêtes.

On ira voir la mer de France Quatromme et Évelyne Mary, aux éditions Lirabelle. (15 €)

Françoise Leblon

Un coup de tonnerre dans le ciel d'août

Tel-Aviv sur Seine… La première alerte était arrivée sur la liste de diffusion du Collectif national, mais l'information semblait tellement incroyable que personne ne la prenait au sérieux. Cet événement ne figurait sur aucun programme de Paris-plages, et les rares élus que nous avions pu contacter n'étaient pas au courant… Le 6 août, avec un article sur le Courrier de l'Atlas, les informations semblaient se confirmer. Ce n'est que le vendredi 7 août en milieu de journée que nous avons eu une confirmation de la programmation de l'événement. Un an après les massacres de Gaza, comment l'exécutif parisien avait-il pu être à ce point inconscient ? Ou s'agissait-il d'une provocation ? La colère montait sur Internet.

Dès le 8 août autour de 13 h, notre lettre ouverte était envoyée à Mme Anne Hidalgo et mise sur notre site. *Mais il y a un hic, Madame la maire. Tel Aviv n'est pas Copacabana et il n'est pas possible de faire comme si cela intervenait hors de tout contexte politique […] alors que le carnage de l'été dernier reste dans toutes les mémoires et que se poursuit le blocus de Gaza, alors que les snipers de l'armée ont carte blanche face aux manifestants palestiniens en Cisjordanie et que les colons fanatiques ont dévoilé jusqu'où va leur idéologie criminelle et raciste…*

Le décor était posé, la bataille pouvait commencer.

La bataille sur internet

Le premier étage de la bataille sur internet a été notre lettre ouverte du samedi 8 août. Arrivée au bon moment, elle a été bien reprise et bien utilisée.

Parallèlement, des jeunes se mobilisaient en dehors de toute structure et lançaient sur Avaaz une pétition qui nous convenait bien. Nous l'avons très rapidement relayée. Puis nous avons mis au point un autre outil : des e-mails « prêts à être envoyés » pour la maire de Pairs, son Premier adjoint et les présidents des groupes politiques. Bientôt rejoint par un nouvel outil, l'appel à répondre au « sondage » sur le site de BFM-TV, qui a affiché régulièrement une majorité de 65 % pour la réponse : « oui, cet événement me gêne ».

Notre fonctionnement en réseau nous a permis de relayer rapidement les initiatives les plus fortes, et de contribuer de manière importante à leur succès. Et en parallèle, nous faisions part de nos analyses par des publications sur les sites internet de la presse généraliste : lexpress.com, oumma.com, Le Plus de l'Obs…

Le Collectif National entre en scène

C'est une délégation fournie qui était reçue ce mercredi 12 août par l'adjoint aux relations internationales, Patrick Klugman avec, entre autres participants aux côtés de l'AFPS, EELV, Parti de Gauche et Parti communiste membres de la majorité municipale.

Le Collectif national avait demandé à être reçu par Anne Hidalgo sur la base de la lettre ouverte de l'AFPS. Une quarantaine de militants accompagnaient la délégation et attendaient sa sortie.

À la sortie, pas de bonne surprise, l'événement est maintenu, mais un message fort est-il au moins passé ?

Le jeudi 13 août, une surprise nous attend

Pour le jour J, le jeudi 13 août, nous avons choisi notre forme d'action : ce sera une distribution de tracts aux Parisiens qui se rendent sur le site. Il nous semble en effet essentiel d'expliquer et de dialoguer. Et puisque les distributions de tract sont interdites sur le site de Paris-plages, nous distribuerons aux deux files d'attente qui se sont formées à l'entrée en attendant la fouille : de vrais check points !

Le dialogue s'engage dans les files d'attente. Des personnes qui sont là par hasard ce jour-là font part de leur étonnement. Nous dialoguons aussi avec des personnes manifestement militantes en faveur d'Israël, nous ne sommes pas d'accord mais nous dialoguons. Et nous trouvons aussi un groupe de jeunes, sympas et détendus ; ils avaient décidé de venir avec un ballon et, sur leur T-shirt une inscription en forme de clin d'œil : Gaza Soccer Team (Équipe de foot de Gaza). Ils n'ont pas pu entrer !

C'est à notre tour d'être agressés par des individus en tenue inquiétante, crâne rasé, lunettes noires et gants de cuir, qui semblent faire la loi. Ils nous arrachent nos tracts et nous repoussent violemment. Et lorsque nous demandons à la police de nous protéger contre ces individus, la police nous éloigne. Un peu plus tard, nous revenons plus nombreux, mais la police nous interdit de distribuer nos tracts près des files d'attente, dans lesquelles nous voyons

les mêmes individus continuer à faire la loi. Et parmi eux, un responsable de la LDJ…

Par un hasard un peu ironique, la police nous repousse… juste à l'endroit où démarre, d'un coup, un rassemblement-manifestation surprise organisé par BDS-France. Plusieurs d'entre nous s'y joignent pendant que nous distribuons nos tracts aux passants. Puis nous nous trouvons tous encerclés… avant d'être raccompagnés manu militari en direction de l'événement « Gaza plages » que d'autres organisations avaient mis en place. Vous voulez parler des droits des Palestiniens ? Allez dans le coin qui vous est réservé ! Curieuse conception du débat démocratique…

Contrôle à l'entrée de Tel-Aviv sur Seine

Une stupéfiante organisation communautariste

La LDJ était-elle présente sur le site ? Plusieurs témoins en ont attesté. Mais qui étaient ces individus qui faisaient la loi dans les files d'attente, qui filtraient les entrées vers Paris-plages et qui nous ont molestés et empêchés de distribuer nos tracts ? Ce sont eux qui ont interdit l'entrée de Paris-plages aux sympathiques jeunes de « Gaza soccer team » et qui ont molesté et menacé un photographe présent sur place : qui sont-ils donc ?

La réponse allait venir… du ministre de l'Intérieur lui-même, à qui nous avions écrit le lendemain de la manifestation pour lui demander des explications. Dans la réponse à la lettre que nous lui avions adressée, il précise :

La direction de l'ordre public et de la circulation a organisé le dispositif opérationnel de cette manifestation et, à cette occasion, des entretiens préparatoires se sont déroulés avec les organisateurs de l'événement auxquels était associé le Service de protection de la communauté juive (SPCJ) dont l'unique mission se limitait à l'accueil des membres de la communauté. Le 13 août, les policiers se trouvaient en appui du dispositif de l'organisation et n'intervenaient qu'en cas de difficultés particulières, tandis que les membres du SPCJ se trouvaient répartis aux points d'entrée et de sortie de l'espace réservé à l'animation.

Le stupéfiant caractère communautaire qui ressort ainsi de l'événement « Tel-Aviv sur Seine » est à l'opposé des valeurs qu'affirmait la maire de Paris, Mme Anne Hidalgo, pour en défendre l'organisation.

Et, alors que nous demandons sans relâche, avec le Collectif National et la Plateforme, la dissolution de la LDJ, groupuscule violent et fascisant, nous nous interrogeons : quel est le rôle du SPCJ, qui semble avoir une grande proximité avec la LDJ ? Que vient faire un tel organisme de « protection » à caractère communautaire dans notre république ? Est-il soutenu financièrement par la ville de Paris ou par les pouvoirs publics ? Il est surtout terrible de constater la grande confusion qui règne aujourd'hui dans les cercles dirigeants de notre pays dès lors qu'il s'agit de l'État d'Israël. Confusion qui les conduit, pour plaire à telle ou telle clientèle électorale, à accepter sans complexe les amalgames entre l'État d'Israël, sa politique, son ambassade, et les citoyens français juifs. Amalgames terriblement dangereux pour notre « vivre ensemble », et utilisés sans vergogne par l'État d'Israël en fonction de ses propres intérêts.

Il est surtout terrible de constater la grande confusion qui règne aujourd'hui dans les cercles dirigeants de notre pays dès lors qu'il s'agit de l'État d'Israël.

L'opération « Tel-Aviv sur Seine », s'est transformée en désastre médiatique pour ceux qui ont voulu la promouvoir : c'est le résultat de notre action à tous et c'est un juste retour des choses ! Mais c'est aussi pour nous une source d'interrogation sur les repères de notre classe politique ; nous sommes prêts à y travailler et à en débattre avec les responsables politiques qui le voudront bien.

En ce qui nous concerne, nous condamnons et combattons la politique de l'État d'Israël vis-à-vis du peuple palestinien, nous nous opposons à toute opération de communication qui chercherait à la blanchir et à la banaliser comme a tenté de le faire l'opération « Tel-Aviv sur Seine », mais jamais nous ne placerons ce combat sur le plan communautaire. Le combat contre l'injustice et l'oppression que subit le peuple palestinien de la part d'Israël est un combat universel, et c'est avec tous nos concitoyens que nous souhaitons le mener. ■

Bertrand Heilbronn

La Palestine à la fête de l'Huma 2015

Le soutien à la Palestine est régulièrement un thème fort de la fête de l'Huma, sous des formes très variées. C'est ainsi que dès vendredi, l'ensemble Al Kamandjati s'est produit avec l'orchestre de chambre de Paris. Un grand concert « pour une intifada musicale et culturelle », un moment de dialogue interculturel et un grand bonheur pour le public présent. Certains connaissent Ramzi Aburedwan et ont pu peut-être le rencontrer à Ramallah. À 8 ans, en 1987, il lançait des pierres sur les soldats israéliens et une photo l'avait rendu célèbre. Aujourd'hui c'est en tant que violoniste qu'il est connu et il consacre sa vie à de multiples projets pour la Palestine.

Un des nombeux signataires de l'appel à François Hollande

Actions et messages

On trouve dans bon nombre de stands des messages et diverses actions de soutien à la Palestine sous forme de ventes, d'expositions, de débats… C'est cependant dans la partie « Village du Monde », que la plupart des associations amies sont regroupées sur ce thème.

L'AFPS y est bien sûr invitée et régulièrement présente. C'est l'occasion de s'engager, de rencontrer des Palestiniens, des militants, des élus, des universitaires, tous solidaires du peuple palestinien, ou simplement de s'informer. C'est le lieu où l'on trouve un choix abondant de livres, de documentation et de l'artisanat palestinien, sans oublier l'huile ou le zaatar. Les groupes locaux viennent s'y approvisionner également en matériel militant. Cette année plusieurs nouveaux T-shirts avaient été imprimés à l'occasion, notamment pour soutenir la campagne BDS et le droit à la reconnaissance de la Palestine à partir d'une citation de Mahmoud Darwich ou le portrait de Marwan Barghouthi, dessiné par Ernest Pignon Ernest et repris sur une affiche.

Notre stand est donc désormais un incontournable et l'on vient y échanger dans l'espace débat ou se détendre au bar, une bière Taybeh ou un thé à la main. Mais notre stand est surtout un moment important de notre activité car c'est il donne en quelque sorte l'orientation de notre travail pour les mois à venir.

BDS, axe essentiel de notre action

Ainsi, la campagne « Boycott, Désinvestissement, Sanctions » reste l'axe essentiel de notre action. C'était le mot d'ordre qui ornait la banderole d'entête de notre stand, pour imposer le droit.

Après le succès concernant Orange, c'était le thème de notre débat de dimanche. Y participaient nos partenaires syndicaux de la CGT (Pierre Coutaz), de SUD (Christian Pigeon) et de la LDH, (Maryse Artiguelong), ainsi que Guy Perrier, pour l'AFPS. L'occasion de rappeler que la campagne s'articule bien sur les 3 axes : boycott, à destination de la population, désinvestissement, sur le plan économique et à destination de l'État de des entreprises, sanctions, à destination du gouvernement français, de l'Europe et de la communauté internationale. À noter aussi que les syndicats, s'ils peuvent se battre et dénoncer les relations douteuses de leurs patrons avec Israël, n'appellent pas au boycott de leur propre entreprise !

La reconnaissance de la Palestine

Notre autre combat concerne la reconnaissance de la Palestine et son admission pleine et entière à l'ONU, un thème très présent à notre stand avec actions en cours et débat. Cette action s'appuie notamment au travers de la signature de la carte à adresser à François Hollande (1 200 signatures à l'Huma). Elle prend la forme d'une journée nationale d'action le 10 octobre 2015, organisée avec l'ensemble des organisations politiques ou syndicales membres du collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Un an après les derniers bombardements israéliens, la situation à Gaza reste catastrophique. Nous avons donc tenu à accueillir Anne Paq, qui a pu parler de son travail et de son expérience en tant que photographe sur place. La lecture des « Monologues de Gaza » par 11 lecteurs accompagnés d'un oud a été également un moment culturel fort et particulièrement apprécié.

Les prisonniers politiques

Enfin la projection « Palestine : la case prison », également disponible en DVD, a permis de montrer que nous n'oublions pas les prisonniers politiques et d'opinion palestiniens. Notre campagne de parrainage continue et a connu un succès certain durant ces 3 jours.

Notre participation à la fête de l'Huma ne s'est pas limitée à notre seul stand. Notre président, Taoufiq

Tahani représentait ainsi l'AFPS au débat organisé à l'espace débat de « Village du Monde » autour de la Cour Pénale Internationale.

La procédure, considérée comme essentielle pour juger les responsables israéliens des massacres de Gaza et des méfaits de la colonisation, est enclenchée.

Ce débat de droit international forcément technique n'a pas rebuté un public attentif.

En résumé, ce week-end de septembre rappelle régulièrement que la Palestine n'est pas isolée ou oubliée comme on voudrait le faire croire trop souvent

Notre participation à la fête de l'Huma implique une mobilisation importante de notre association, de ses permanents, militants et amis qui ont permis d'en assurer le succès. Les cieux n'étaient pas avec nous cette année et il a plu abondamment durant deux jours, ce qui a rendu la tâche de tous particulièrement pénible et difficile.

Michel Basileo

Keffiehs, affiches, T-shirts, livres…

Débats, vous avez dit débats…

Impossible de résumer des débats et interventions qui ont été souvent très riches.

La procédure lancée par la Palestine devant la Cour Pénale Internationale (CPI) restera un sujet important dans les prochains mois. Les enjeux sont très importants, le gouvernement Israélien craint visiblement beaucoup cette action en Justice internationale et a multiplié pressions, désinformation et chantage depuis des mois.

Pour l'heure, le Procureur de la CPI s'est saisi du dossier au terme d'un premier examen. Reste, du point de vue juridique, à décider s'il y a lieu ou pas d'ouvrir une enquête.

Les chances et délais de voir aboutir cette procédure ont été débattus notamment par Christine Chanet, Présidente de la commission des droits de l'homme à l'ONU, et par Alia Aoun avocate en droit international, avec l'intervention de Haed el – Fahum, ambassadeur de Palestine à Paris.

On rappellera que ce sont des personnes et non des États qui peuvent être condamnées. Ainsi, on a reparlé et on reparlera du principe de complémentarité qui veut que la CPI ne soit compétente que si l'État concerné ne peut ou ne veut juger les personnes concernées.

En résumé, même si la procédure peut s'avérer longue et les obstacles nombreux, les meilleurs espoirs sont permis dans l'avancée et le succès de cette démarche.

Nos lecteurs se reporteront utilement au n° 52 (avril 2015) de « Palestine Solidarité. » qui a consacré une large place à ce dossier.

À notre stand, la reconnaissance de la Palestine a fait l'objet du débat avec des représentants élus engagés dans cette campagne. Les voyages sur place intergroupes municipaux ou parlementaires sont souvent un révélateur et une prise de conscience de la situation et de la nécessité d'intervenir. François Asensi de la Gauche démocratique et républicaine, Alexis Bacheley du Parti socialiste et Pascal Durand de Europe Écologie Les Verts ont aussi témoigné de la difficulté en tant qu'élu, parfois même au sein de son propre parti, de soutenir la Palestine. De toute évidence, il apparaît en effet que si le soutien au peuple palestinien, en tant que peuple victime de la colonisation et de l'occupation, peut être admis plus ou moins facilement, il n'en va pas de même pour ce qui concerne la prise de position contre l'État d'Israël et pour des sanctions. S'opposer à la politique d'Israël est encore souvent assimilé à de l'antisémitisme.

Le débat a souligné l'importance d'interpeller les élus afin de faire aboutir jusqu'au bout la reconnaissance de la Palestine, que ce soit au niveau de l'État français ou de l'Union européenne.

Cette action doit nous mobiliser, mobiliser l'opinion publique à l'égard de notre gouvernement et du parlement européen, dans une démarche volontaire et unitaire.

La France peut et doit agir en ce sens.

Michel Basileo

Échos du CN

Le Conseil national de l'AFPS s'est réuni les 26 et 27 septembre 2015. C'était la 2e réunion du nouveau Conseil National des 50 membres élus lors de notre dernier congrès.

La rencontre a été introduite comme traditionnellement par un point sur la situation politique. La période de l'été n'avait pas produit la situation dramatique de l'an dernier avec le bombardement de Gaza mais n'en était pas moins empreinte d'événements dramatiques sur place avec l'assassinat d'une famille palestinienne et dans un contexte général marqué par la vague des réfugiés. Qui pose à nouveau la question des réfugiés palestiniens.

En France, certaines actions ont eu lieu, notamment une journée de mobilisation du 8 juillet, commémorant l'anniversaire de l'agression israélienne de 2014. À Paris, notre association s'est montrée active dans la réponse à « Tel-Aviv plage » à l'initiative de la municipalité. À noter aussi les succès de la tournée du Palestine Youth Orchestra dont l'AFPS était partie prenante et de notre traditionnelle participation à la fête de l'Huma 2015.

Notre association fonctionne à partir de Groupes de travail sur différents thèmes variés. La réunion a permis de faire le point sur leur activité et relancer leur action, ces éléments devant être adressés à nos Groupes locaux et à nos adhérents.

Notre CN était bien entendu consacré à nos actions à venir, par exemple relatives à la reconnaissance de l'État Palestinien par la France ou à nos actions dans le cadre de la campagne internationale « Boycott, Désinvestissement, Sanctions ». Cette dernière a désormais un impact certain et nourrit les déclarations alarmées mais menaçantes d'un gouvernement israélien de plus en plus isolé sur la scène internationale. Des avancées ont lieu et notre réflexion va désormais vers le choix de cibles nouvelles qui soient les mieux adaptées.

Les questions de fonctionnement, essentielles, tiennent une place non négligeable dans l'ordre du jour de ce type d'instance. L'accent pour l'avenir est surtout mis dans l'amélioration de l'animation de plus de 100 groupes locaux regroupant les 5 000 adhérents de l'AFPS. Ceux-ci constituent une force formidable qu'il faut mobiliser ensemble et faire fonctionner en réseau notamment dans le cas de campagnes nationales. Il s'agit de aussi de préserver leur autonomie, les aider dans leur développement dans le respect des orientations votées en congrès.

Certaines dates ont été ainsi fixées : rencontre des groupes locaux du 21 au 22 mai, et université d'été du 10 au 13 juillet 2016.

Le CN s'est enfin penché sur la question de la laïcité. Son principe est, avec le refus de toute forme de racisme, inscrit dans les statuts de l'AFPS. Tout en réaffirmant la diversité des cultures, des religions (et non-religions) et des engagements au sein de notre association, et en reconnaissant pleinement notre collaboration avec des organisations d'inspiration religieuse, il s'agit de bien tracer ce que doit être notre neutralité sur ce sujet lorsque nous nous exprimons ou agissons en tant qu'AFPS.

Michel Basileo

Université d'été de l'AFPS

D'ores et déjà, vous pouvez prendre date. Elle se déroulera à Angers, du dimanche 10 juillet à 14 h au mercredi 13 à midi.

Palestine Solidarité

octobre 2015

Trimestriel édité par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)

Directeur de publication : Taoufiq Tahani

Comité de rédaction : Claude Bardet, Michel Basileo, Christiane Gillmann, Françoise Leblon, Jean-Marc Lévy, Guy Mallié, Marilyn Pacouret, Jean-Paul Roche

Président de l'AFPS : Taoufiq Tahani

Maquette et mise en page : Jean-Marc Lévy

CPPAP : N° 0504 G 83106

Imprimerie : Chevillon imprimeur
26, boulevard Kennedy
89100 Sens

Association France Palestine Solidarité
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris (M° Rue des Boulets)
Tél. : 01 43 72 15 79
Fax : 09 56 03 15 79
CCP : La Source 34 521 83 N

Palestine Solidarité

afps@france-palestine.org
www.france-palestine.org

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

Abonnement :
5 € pour les adhérents à l'AFPS
8 € pour les non adhérents
Abonnez-vous !